



Les femmes rurales et les objectifs du Millénaire pour le développement

Cette fiche d'information présente les progrès réalisés par les femmes rurales par rapport aux indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), mettant en exergue certaines des avancées réalisées à cet égard, mais aussi des lacunes persistantes. Elle montre qu'au niveau mondial, et à quelques exceptions près seulement, les femmes rurales font moins bien que les hommes ruraux et les femmes et les hommes urbains au niveau de tous les indicateurs des OMD pour lesquels des données sont disponibles. Si la collecte de données dans ce cadre s'est améliorée au

cours de ces dernières années – en partie en raison de l'intérêt croissant manifesté par les donateurs et les gouvernements - l'on demeure confronté à un manque général de données, non seulement sur le plan des données référencées par sexe, mais aussi au niveau géographique, d'une zone rurale et urbaine à l'autre. Cela a un impact sur notre capacité générale à contrôler avec assurance les progrès réalisés en faveur des OMD pour toutes les populations de ces dernières et précisément là où les progrès sont les plus nécessaires.

des infrastructures et des services ruraux, et par les rôles culturellement assignés qui limitent gravement la participation des femmes aux opportunités d'emploi (voir aussi Objectifs 3 et 7).

Confrontées au manque de services et d'infrastructures, les femmes rurales doivent assumer une grande partie du fardeau de l'approvisionnement en eau et en carburant pour le foyer. Dans les régions rurales de Guinée, par exemple, les femmes mettent deux fois plus de temps que les hommes à collecter le bois et l'eau chaque semaine, tandis qu'au Malawi, elles passent huit fois plus de temps que les hommes à ces mêmes tâches. Les filles du Malawi rural mettent également trois fois plus de temps que les garçons à recueillir du bois et de l'eau

Si les femmes jouent un rôle important, elles sont confrontées à des contraintes structurelles persistantes

Les femmes rurales jouent un rôle clé pour aider leurs foyers et communautés à atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à générer des revenus et à améliorer les moyens d'existence ruraux et le bien-être général. Elles contribuent aux travaux agricoles en tout genre, aux entreprises rurales et font fonctionner les économies locales et mondiales. En tant que telles, elles jouent un rôle actif concernant la réalisation des OMD. Et pourtant, les femmes et les filles rurales sont quotidiennement confrontées, à travers le monde, à des contraintes structurelles persistantes qui les empêchent de jouir pleinement de leurs droits humains et sapent les efforts déployés pour améliorer leur vie et celle des personnes qui les entourent. En ce sens, elles sont un *groupe cible* très important pour les OMD.

Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

L'accès limité des femmes rurales aux infrastructures des zones rurales limite les opportunités de réduire la pauvreté et la faim

Les femmes rurales passent plus de temps que les femmes et les hommes urbains à la réalisation de travaux domestiques et ménagers, notamment les tâches quotidiennes telles que : aller chercher de l'eau et du carburant, prendre soin des enfants et des malades, et préparer les repas. Cela s'explique par l'insuffisance

Cette fiche d'informations est réalisée par l'Équipe spéciale interinstitutions sur les femmes rurales, qui est menée par la FAO, le FIDA et le PAM, et est composée des membres suivants : CNUCED, FNUAP, ITC-OIT, OMS, ONU Femmes, PNUD, PNUE, SPFII, UNESCO et UNIDO. En outre, une contribution substantielle a été faite par ONUSIDA à la section concernant l'OMD 6.





Graphique 1

Heures hebdomadaires moyennes passées à recueillir le bois et l'eau dans certains pays d'Afrique subsaharienne

| | Guinée (2002-03) | Madagascar (2001) | Malawi (2004) | Sierra Leone (2003-04) |
|---------|------------------|-------------------|---------------|------------------------|
| Femmes | 5,7 | 4,7 | 9,1 | 7,3 |
| Hommes | 2,3 | 4,1 | 1,1 | 4,5 |
| Filles | 4,1 | 5,1 | 4,3 | 7,7 |
| Garçons | 4,0 | 4,7 | 1,4 | 7,1 |

Source : PNUD, 2011.¹

(Graphique 1). Collectivement, les femmes d'Afrique subsaharienne passent quelque 40 milliards d'heures par an à collecter de l'eau.²

Pour ces raisons, et étant donné que les femmes rurales tendent à sous-déclarer leur emploi en tant que membres contributeurs de la famille, l'emploi des femmes dans le secteur agricole est, selon les données disponibles, constamment inférieur à celui des hommes dans l'ensemble

de la population adulte des pays en développement, bien que les chiffres varient en fonction des régions (Graphique 2). Le temps de travail des femmes rurales a tendance à être plus court; plus précarisé et moins protégé que celui des hommes ruraux et de la population urbaine. Le manque de flexibilité horaire pour accommoder le travail familial, ajouté à la discrimination basée sur le revenu et l'emploi ainsi qu'à la faible représentation des femmes au sein des organisations de travailleurs, sont partiellement responsables de ce fait.

L'agriculture, source importante de moyens d'existence, permet d'éradiquer l'extrême pauvreté, notamment pour les femmes rurales

Malgré les taux d'emploi généraux inférieurs des femmes, la proportion de *femmes employées* dans le secteur agricole par rapport aux autres secteurs est généralement égale ou supérieure à celle de leurs homologues masculins.

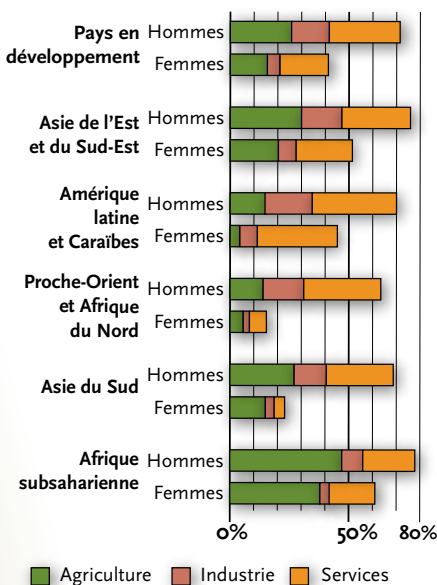
Près de 70 pour cent des femmes employées en Asie du Sud et plus de 60 pour cent des femmes employées en Afrique subsaharienne travaillent dans le secteur agricole.⁴ La participation substantielle des femmes rurales à l'agriculture, principalement en tant que travailleuses familiales non rémunérées ou contributrices, met en évidence l'importance de disposer de politiques et de programmes de développement qui prennent en considération les besoins, les intérêts et les contraintes des femmes et des hommes dans le secteur agricole. Cela inclut la réforme et le renforcement des systèmes de vulgarisation afin de mieux répondre aux besoins des femmes et de les inclure, et de s'attaquer aux obstacles structurels entravant l'accès des femmes aux ressources productives. De même, cela inclut l'amélioration des systèmes financiers en vue de répondre aux besoins des productrices et entrepreneuses rurales, y compris pour ce qui est de quitter les segments les moins productifs de l'économie rurale.⁵

Il est essentiel d'améliorer l'accès des femmes aux ressources productives pour s'attaquer au problème de la faim

En moyenne, les femmes constituent quasiment 43 pour cent de la main-d'œuvre agricole des pays en développement. Les chiffres montrent que si ces femmes disposaient du même accès aux ressources productives que les hommes, elles pourraient accroître les rendements de leurs exploitations agricoles de 20 à 30 pour cent, élevant la production agricole totale des pays en développement de 2,5 pour cent à quatre pour cent, et réduisant le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde de douze pour cent à 17 pour cent.⁶ Pour les femmes et les hommes ruraux, la terre est peut-être l'actif le plus important des ménages pour soutenir la production et assurer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et du revenu. Pourtant, une comparaison internationale des données recueillies à la faveur des recensements agricoles montre qu'en raison d'une série de

Graphique 2

Population employée, en pourcentage de la population adulte totale, par sexe et par secteur

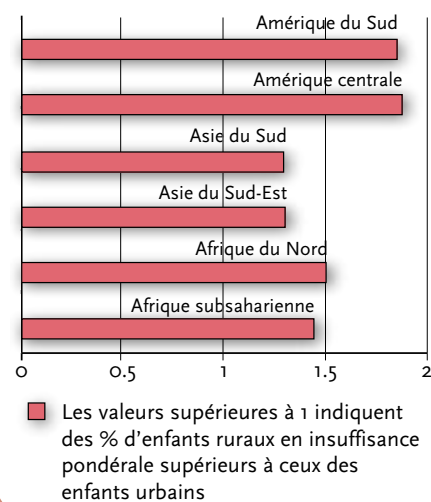


Source : FAO, 2011.³ Elaboration FAO.



Graphique 3

Rapport entre les zones rurales et urbaines au niveau du pourcentage d'enfants en insuffisance pondérale



Source : Nations Unies, 2010.⁷

contraintes juridiques et culturelles au niveau de l'héritage, de la propriété et de l'utilisation foncières, moins de 20 pour cent des propriétaires fonciers sont des femmes.⁸ Les femmes comptent pour moins de cinq pour cent de tous les propriétaires fonciers agricoles d'Afrique du Nord et d'Asie occidentale, tandis qu'elles représentent en moyenne 15 pour cent des propriétaires fonciers agricoles en Afrique subsaharienne.⁹

Des données approfondies montrent que les foyers ruraux dirigés par une femme ont également un accès plus limité que les foyers ruraux dirigés par un homme à une gamme complète de biens et services productifs cruciaux requis pour assurer les moyens d'existence (par exemple les engrais, le bétail, les équipements techniques, les variétés de semences améliorées, et les services de vulgarisation et d'enseignement agricoles).¹⁰ De même, dans près de sept sur neuf pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, les foyers dirigés par des femmes ont moins de probabilité de recourir au crédit que les foyers dirigés par les hommes.¹¹

L'autonomisation économique des femmes peut aider à réduire le nombre d'enfants présentant une insuffisance pondérale

Un grand nombre de recherches indiquent que le fait de mettre davantage de revenu à disposition des femmes se traduit par une amélioration de la nutrition, de la santé et de l'éducation des enfants.¹² Pourtant, les données concernant la nutrition des enfants ventilées par zone rurale/urbaine et par sexe sont rares. Dans toutes les régions en développement¹³ du monde, les enfants ruraux ont plus de risque d'avoir une insuffisance pondérale que les enfants urbains. De 1990 à 2008, si la proportion d'enfants âgés de moins de cinq ans des régions en développement ayant une insuffisance pondérale a décliné de 31 pour cent à 26 pour cent, dans certaines parties d'Amérique latine et des Caraïbes, et d'Asie, la disparité entre les enfants ruraux et urbains a augmenté.¹⁴ Le Graphique 3 indique qu'en Amérique du Sud et Centrale, les enfants ruraux ont environ 1,8 fois plus de risques d'avoir une insuffisance pondérale que les enfants urbains. Les résultats dans les autres régions ne sont pas plus optimistes. De manière générale, des améliorations au niveau de la nutrition maternelle, de l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services de santé – autant de points qui font défaut dans de nombreuses zones rurales des pays les moins avancés (PMA) – contribueraient grandement à faire face à cette situation.

Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

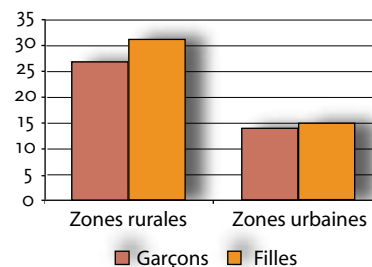
La pauvreté et les inégalités constituent des obstacles à l'éducation universelle

L'éducation des filles est pourtant considérée dans de nombreuses parties du monde comme moins importante que celle des garçons, même si une année supplémentaire à l'école primaire augmente les salaires éventuels des filles de dix à 20 pour cent encourage les filles

à se marier plus tard et à avoir moins d'enfants, et diminue leur risque de subir des violences.¹⁵ En outre, si des progrès significatifs ont été réalisés pour ce qui est de réduire l'écart entre les sexes au niveau de l'inscription à l'école primaire, un écart important persiste entre les zones rurales et urbaines. Les données des ménages de 42 pays montrent que les filles rurales ont une probabilité plus grande de quitter l'école que les garçons ruraux, et ont deux

Graphique 4

Enfants non scolarisés par sexe et lieu de résidence, 42 pays, 2000/2008 (pourcentages)



Source : Nations Unies, 2009¹⁶





fois plus de chance de quitter l'école que les filles urbaines (Graphique 4).

Dans les zones rurales, il existe souvent une plus grande prévalence des obstacles sociaux et culturels, des exigences au niveau du travail et de l'isolement de certains villages,¹⁷ maintenant les filles hors de l'école. Au Pakistan, une augmentation d'un demi-kilomètre de la distance pour se rendre à l'école diminue l'inscription des filles de 20 pour cent.¹⁸ Le fait de diminuer la distance pour se rendre à l'école augmente l'inscription et la participation des filles à l'école ; la construction d'écoles locales dans les communautés rurales a permis d'augmenter l'inscription des filles en Egypte, en Indonésie et dans plusieurs pays africains. Le coût de l'éducation constitue un autre obstacle, notamment pour les familles pauvres rurales.

La plupart des analphabètes dans le monde sont des femmes rurales

Les femmes constituent plus de deux tiers des 796 millions de personnes analphabètes dans le monde et beaucoup d'entre elles vivent dans des régions rurales.¹⁹ Dans certains pays, le nombre

de femmes rurales en mesure de lire et d'écrire est largement inférieur à celui des hommes ruraux. A titre d'exemple, au Cambodge, 48 pour cent des femmes rurales sont analphabètes contre 14 pour cent des hommes ruraux, tandis qu'au Burkina Faso, 78 pour cent des femmes rurales et 63 pour cent des hommes ruraux ne savent ni lire ni écrire.²⁰ Pourtant, l'alphabétisation et l'éducation peuvent être des outils puissants pour autonomiser les femmes rurales et lutter contre la pauvreté et la faim. En fait, les femmes éduquées ont plus de chances d'être en bonne santé, de générer des revenus supérieurs et d'avoir un plus grand pouvoir de décision au sein de leur ménage.²¹

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Les filles rurales sont doublement désavantagées au niveau de la participation globale à l'école secondaire

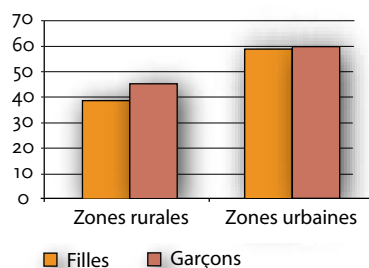
L'inscription à l'école secondaire a des implications pour l'emploi futur et les opportunités économiques, ainsi que sur la santé. Les chiffres montrent que les filles rurales ont une probabilité moindre d'être inscrites à l'école secondaire que les garçons ruraux mais aussi que les filles urbaines. Selon le Graphique 5, 39 pour cent des filles rurales vont à l'école secondaire contre 45 pour cent des garçons ruraux, 59 pour cent des filles urbaines et 60 pour cent des garçons urbains.

Les femmes rurales ont une probabilité moins grande d'avoir un emploi salarié que les hommes ruraux

Les données récentes provenant d'un certain nombre de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine indiquent que les femmes ont une probabilité beaucoup moins grande d'avoir un emploi rural rémunéré (tant agricole que non agricole)

Graphique 5

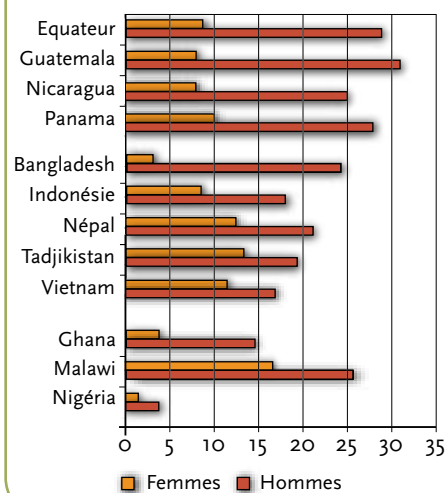
Fréquentation scolaire au niveau secondaire à l'échelle mondiale (en %)



Source : Nations Unies, 2009.²²

Graphique 6

Participation à l'emploi salarié rural, par sexe



Source : FAO, 2011.²³

que les hommes (Graphique 6). Au lieu de cela, elles sont plus actives dans le secteur de l'économie rurale informelle, qui fonctionne hors des normes du travail. Lorsqu'elles sont salariées, les femmes rurales ont plus de chance d'être employées pour un travail à temps partiel, saisonnier et/ou faiblement rémunéré.²⁴ Les salaires moyens des hommes sont plus élevés que ceux des femmes dans les





zones rurales et urbaines, et dans certains pays, l'écart de salaire entre les femmes et les hommes ruraux est également plus élevé dans les zones rurales.²⁵ Les femmes rurales ont également une probabilité plus grande d'être des membres de famille contributeurs non salariés que les hommes ruraux.²⁶

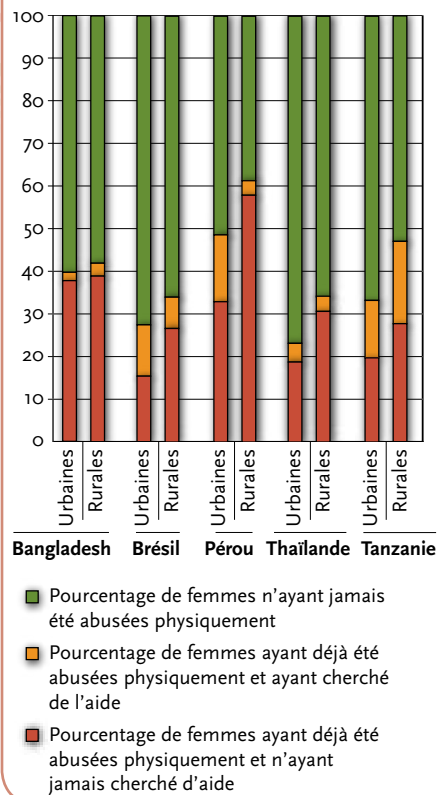
En outre, généralement parlant, les femmes rurales font plus d'heures de travail que les hommes, lorsque l'on prend en compte le travail rémunéré et les responsabilités domestiques et de soins non rémunérées. Au Bénin et en Tanzanie, par exemple, les femmes travaillent respectivement 17,4 et 14 heures de plus que les hommes par semaine, tandis que les femmes indiennes rurales travaillent quasiment onze heures de plus que les femmes urbaines et douze heures de plus que les hommes urbains.²⁷

Dans la plupart des régions, les femmes sont sous-représentées au niveau politique et de la prise de décisions

Des progrès ont été réalisés au niveau de la représentation politique des femmes depuis 1995, y compris en Afrique et dans la plus grande partie de l'Asie, où l'on a des exemples de croissance notable de présence de femmes parlementaires. Les progrès réalisés au Rwanda par exemple sont surprenants : les femmes représentent désormais 56 pour cent des parlementaires, contre 17 pour cent en 1995.²⁸ Sur le plan mondial, toutefois, un écart entre les sexes relatif à l'accès des femmes au pouvoir, à leur inclusion dans la prise de décisions et au leadership persiste à tous les niveaux, y compris au sein des conseils ruraux. Les informations disponibles en Asie pour l'année 2010 indiquent que les femmes = représentent entre 0,2 pour cent (Bangladesh) et sept pour cent (Cambodge) des présidents ou chefs des conseils ruraux, alors qu'elles représentaient entre 1,6 pour cent (Sri Lanka) et 31 pour cent (Pakistan) des représentants élus au sein des conseils ruraux.²⁹

Graphique 7

Pourcentage des abus physiques parmi les femmes urbaines et rurales



Source : OMS, 2005.³⁰ Elaboration FAO.

De nombreuses femmes rurales subissent des violences domestiques, mais peu d'entre elles cherchent de l'aide

Un élément clé pour assurer l'autonomisation des femmes rurales et l'éradication de la pauvreté est de s'attaquer aux relations de pouvoir inéquitables entre femmes et hommes ainsi qu'aux normes et croyances persistantes qui font perdurer la violence sexiste et les pratiques traditionnelles néfastes (par exemple, les mutilations génitales féminines, le mariage précoce, le déshéritage des femmes). Selon une étude plurinationale menée à bien par l'OMS, les femmes rurales signalent davantage d'expériences d'abus physiques que les femmes urbaines (Graphique 7). Toutefois, les données de l'étude montrent qu'il n'y a pas d'indication claire sur le fait

que plus de femmes rurales ou urbaines accèdent aux services chargés de les aider à faire face aux abus. En général, les femmes peuvent douter que ces services leur offriront l'aide dont elles ont besoin. Elles peuvent également craindre pour la sécurité de leurs enfants ou leur propre sécurité, au cas où elles feraient une déclaration d'abus. La police et les services d'aide psychosociale et juridique peuvent être plus difficile à atteindre pour les femmes des zones rurales, en raison, par exemple, du manque de transport et des distances les séparant de ces services.

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans

Les taux de mortalité infantile dans les zones rurales demeurent supérieures à ceux des zones urbaines

Entre 1990 et 2009, toutes les régions du monde ont connu une diminution significative des taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, certaines

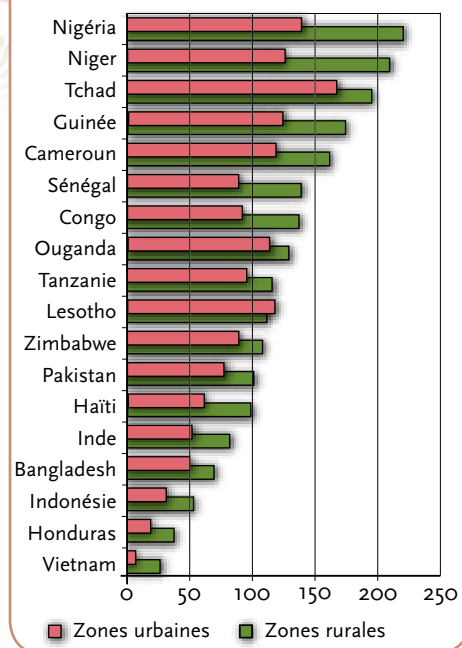




régions en développement atteignant ou s'approchant des objectifs de 2015.³¹ Les données existantes ne permettent toutefois pas de déterminer la manière dont la mortalité infantile varie entre les garçons et les filles ruraux. Bien que les niveaux de mortalité infantile varient largement entre pays, les taux ruraux sont généralement bien supérieurs aux taux urbains (Graphique 8). L'Afrique subsaharienne affiche les taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans les plus élevés au niveau rural et général, mais les zones rurales sont souvent également désavantagées dans les pays où les taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans sont bien inférieurs – par exemple, au Honduras, les enfants ruraux âgés de moins de cinq ans font presque face à deux fois plus de risques de mourir que les enfants urbains. Parmi les régions en développement, l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que l'Asie de l'Est ont des niveaux de mortalité des enfants de moins de cinq ans comparativement faibles, mais ils ont également les niveaux d'inégalité les plus élevés entre les populations rurales et urbaines (Graphique 9). Globalement, les enfants

Graphique 8

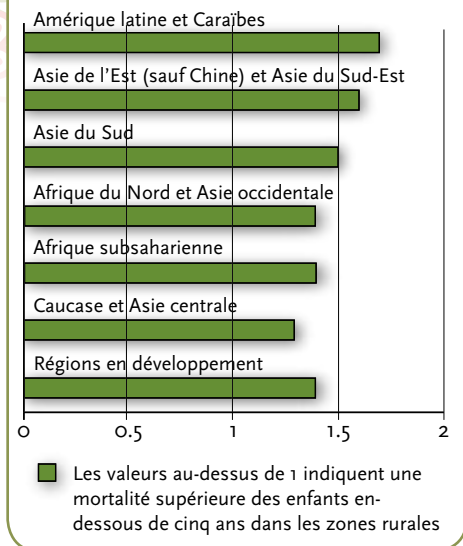
Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (pour 1.000 naissances vivantes), sur une sélection de pays



Source : Fichier de données de l'Observatoire de santé mondial publié par la FAO.³² Elaboration FAO.

Graphique 9

Ratio rural/urbain pour le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, 2000/2008



Source : Nations Unies, 2011.³³

mères ont une éducation primaire.³⁴ Ces faits démontrent que les déficits des femmes rurales au niveau éducatif ont des implications plus larges et à plus long terme pour le bien-être de la famille et la réduction de la pauvreté.

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

Si davantage de femmes rurales reçoivent de l'aide pendant l'accouchement, les inégalités perdurent

Des services de qualité en matière de santé de la procréation et des interventions en temps opportun sont fondamentaux pour promouvoir une bonne santé maternelle, et pourtant, des centaines de milliers de femmes meurent chaque année à cause de l'absence de tels services. Dans la plupart des régions en développement, les femmes rurales ont un accès moindre au personnel de santé qualifié pour l'accouchement, même si les différences de longue date entre les régions rurales et urbaines se sont atténuées dans toutes les régions, et ont

ruraux âgés de moins de cinq ans des régions en développement ont 1,4 fois plus de probabilités de mourir que leurs semblables urbains.

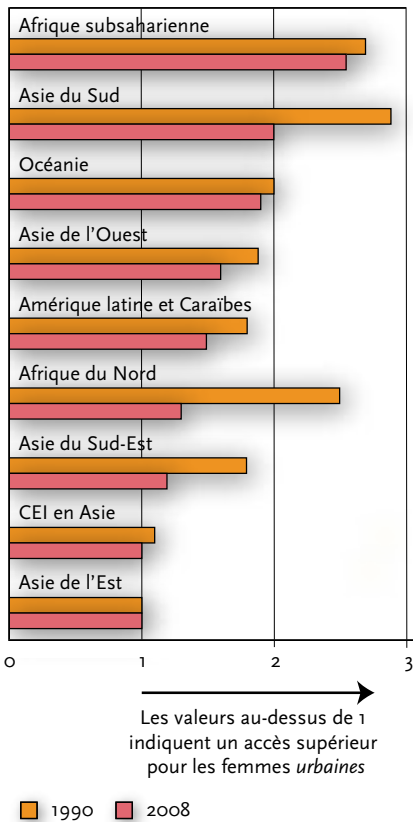
L'éducation des femmes est un facteur clé pour la survie de leurs enfants

Les informations disponibles provenant de 68 pays dotés de données sur la mortalité des enfants de moins de cinq ans montrent que l'éducation d'une femme est un facteur clé pour la survie de ses enfants au cours des cinq premières années de leurs vies. Les chances de survie d'un enfant augmentent encore davantage quand sa mère est dotée d'une éducation secondaire ou supérieure. Les enfants de mères sans éducation dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ont 3,1 fois plus de risques de mourir que ceux dont les mères ont une éducation secondaire ou tertiaire et 1,6 fois plus de risques de mourir que ceux dont les



Graphique 10

Rapport entre les femmes urbaines et les femmes rurales assistées par du personnel sanitaire qualifié pendant l'accouchement, 1990 et 2008



Source : Nations Unies, 2010.³⁵

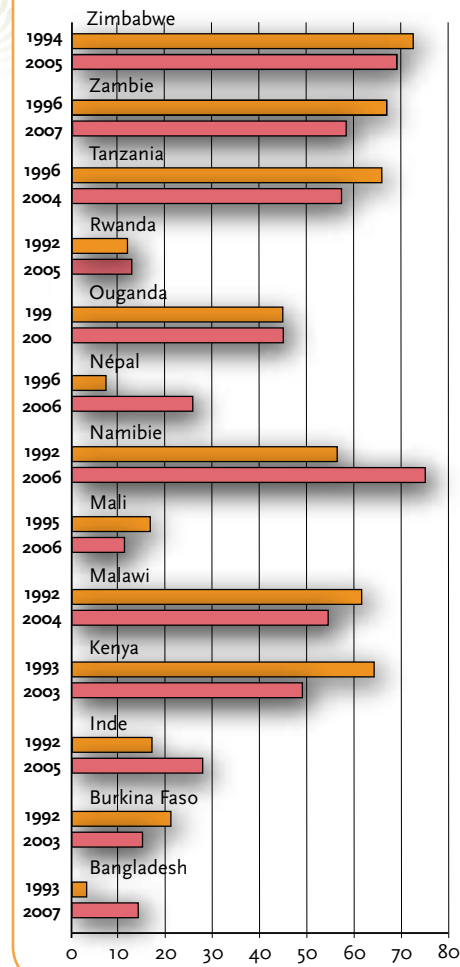
même été éliminées dans quelques-unes (Graphique 10).

Si les femmes rurales bénéficient d'améliorations au niveau des soins prénataux, elles sont toujours en retard par rapport aux femmes urbaines

Entre 1990 et 2008, la proportion de femmes rurales recevant des soins prénataux au moins une fois pendant la grossesse a augmenté, passant de 55 pour cent à 66 pour cent, tandis que le pourcentage correspondant de femmes urbaines est passé de 84 pour cent à 89 pour cent au cours de la même période. Si cela semble indiquer que la couverture prénatale s'est améliorée à un rythme plus

Graphique 11

Couverture des soins prénataux en zones rurales – au moins quatre visites (%), sélection de pays principalement ruraux



Source : Fichier de données de l'Observatoire de santé mondial de l'OMS.³⁶ Elaboration FAO.

rapide dans les régions rurales, un écart perdure.³⁷

Les informations recueillies au milieu des années 1990 et au cours de la deuxième partie des années 2000 indiquent que certains pays principalement ruraux (où au moins 60 pour cent de la population vit dans des régions rurales) ont accompli des progrès substantiels au niveau de la couverture des soins prénataux (au moins quatre visites) dans les régions rurales (Graphique 11). En Asie, le Bangladesh a

réalisé des progrès significatifs au niveau de la couverture des soins prénataux, mais demeurerait toujours en-dessous de la couverture de 20 pour cent en 2007, tandis que l'Inde et le Népal ont également connu une amélioration, mais sont restés en-dessous de la couverture de 30 pour cent en 2005 et 2006. En Afrique subsaharienne, si la Namibie a accru sa couverture de près de 20 pour cent entre 1992 et 2006, la plupart des autres pays ont accompli peu ou pas de progrès, et beaucoup connaissent une diminution de la couverture.

Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Les femmes rurales ont une compréhension plus limitée que les femmes urbaines de la manière dont se propage le VIH, bien qu'elle constitue la première étape pour éviter l'infection

Au niveau mondial, les femmes constituaient en 2010 la moitié de la

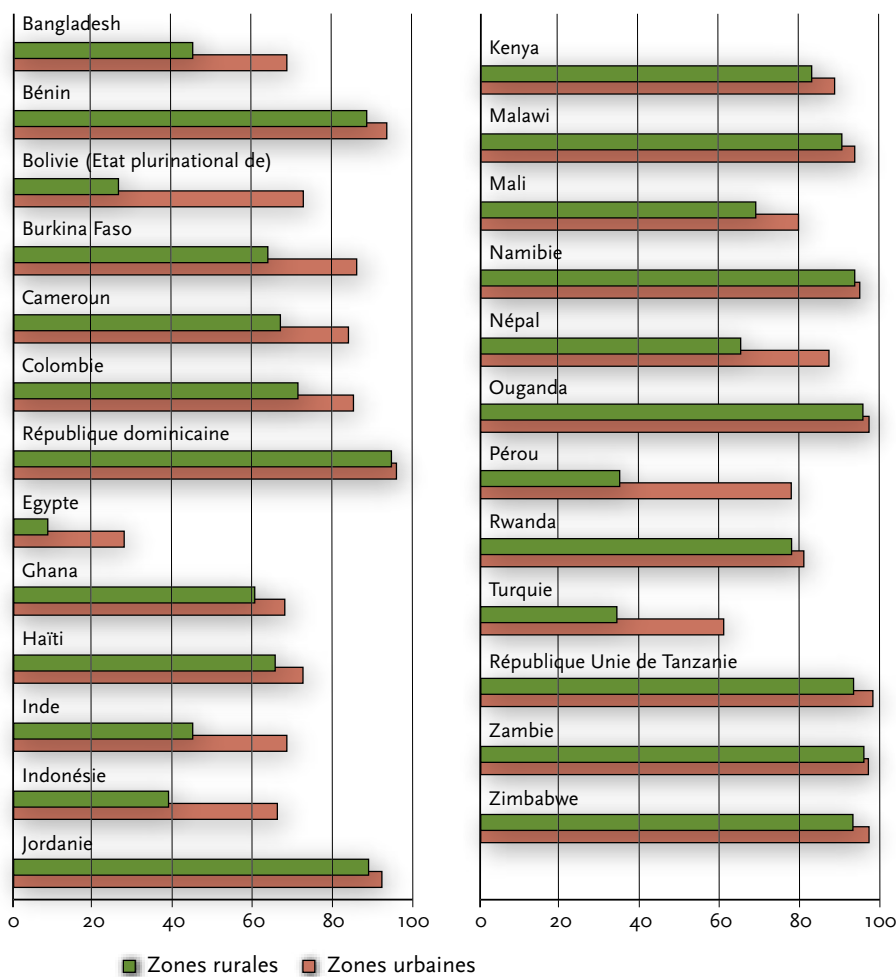




population adulte (de 15 ans ou plus) vivant avec le VIH.³⁸ Les jeunes femmes sont particulièrement vulnérables au VIH, et elles comptent pour 64 pour cent des infections au VIH chez les jeunes gens à travers le monde.³⁹ Pourtant, seulement 33 pour cent des jeunes hommes et 20 pour cent des jeunes femmes des pays en développement ont une connaissance globale et correcte du VIH.⁴⁰ Les jeunes des régions rurales, et notamment les jeunes femmes, ont une probabilité moindre d'être au courant des méthodes de prévention ou d'utiliser des préservatifs que leurs semblables urbaines.⁴¹ Les données de l'OMS (Graphique 12) provenant de 25 pays indiquent que les femmes rurales ont presque toujours une probabilité moindre que les femmes urbaines d'être informées sur les moyens de transmission sexuelle du VIH, avec des marges aussi importantes que 20 pour cent à 50 pour cent, dans certains cas. Il est intéressant de noter que dans plusieurs pays ayant des niveaux élevés d'infection au VIH (Malawi, Namibie, Ouganda, Rwanda, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe), le fossé entre ruraux et urbains est faible, ce qui reflète peut-être

Graphique 12

Pourcentage de femmes affirmant connaître les vecteurs de transmission sexuelle du VIH/sida (%)



Source : Fichier de données de l'Observatoire de santé mondial de l'OMS.⁴² Elaboration OMS.

le succès des interventions publiques et des campagnes de sensibilisation lancées dans ces pays.

La couverture par les thérapies antirétrovirales est inégale

On estime que le nombre de personnes ayant accès aux thérapies antirétrovirales dans les pays à revenu faible ou moyen a atteint le chiffre de 6,6 millions (47 pour cent des personnes ayant droit au traitement) à la fin 2010. La couverture des thérapies antirétrovirales apparaît généralement supérieure chez les femmes que chez les hommes. Dans les pays à

revenu faible et moyen, on estime que 53 pour cent des femmes ayant droit au traitement en bénéficiaient à la fin 2010, contre 40 pour cent d'hommes. La couverture était supérieure chez les femmes par rapport aux hommes en Asie de l'Est, du Sud et du Sud-Est, et en Afrique subsaharienne. Mais, en Amérique latine et dans les Caraïbes, la tendance s'est inversée.⁴³

Si les recherches sur les modèles d'utilisation demeurent à un stade précoce pour ce qui est de comprendre les différences dans la prise des thérapies





selon les zones rurales et urbaines, des faits significatifs tirés de la généralisation de l'épidémie indiquent que les populations rurales ont moins d'accès aux services de traitements que les populations urbaines, bien que la situation soit en cours d'amélioration dans certains pays au fur et à mesure de l'expansion des services (comme par exemple en Ouganda et au Sénégal).⁴⁴

Les femmes assument le fardeau des soins, notamment dans les régions rurales

La plus grande partie des soins en faveur des personnes vivant avec le VIH est dispensée au sein du foyer, et les femmes et les filles comptent pour 66 pour cent à 90 pour cent de tous les aides familiaux pour le sida (en plus des nombreuses tâches qu'elles assument déjà). La condition des femmes et des filles des régions rurales est particulièrement difficile. Le fait que les femmes et les filles prennent une part disproportionnée dans la fourniture des soins liés au sida est très préjudiciable à leur propre bien-être, ce qui mène souvent à les rendre plus vulnérables à l'infection au VIH. Le rejet et la discrimination associés au VIH, l'aggravation de la pauvreté des foyers dirigés par des femmes ou des enfants et la plus grande probabilité de quitter l'école à un âge précoce pourraient s'ajouter au fardeau auquel font face les femmes aides familiales.⁴⁵

Insécurité alimentaire, déshéritage et VIH chez les femmes rurales

Les femmes sont l'épine dorsale du travail agricole, en particulier en Afrique subsaharienne – qui est l'épicentre de l'épidémie de VIH. L'impact du VIH/sida sur les femmes, que ce soit en leur propre capacité ou en tant qu'aides familiales, réduit leur temps et leur énergie, et mène au déclin de la productivité agricole et, par conséquent, à l'insécurité alimentaire.⁴⁶ Dans les régions rurales, les foyers comptant une ou plusieurs personnes touchées par le VIH et le sida ont une probabilité plus importante d'être en proie à l'insécurité alimentaire que les foyers non touchés.⁴⁷ Le VIH exacerbe l'insécurité

des biens et le déshéritage des femmes, notamment chez les veuves dont les maris sont morts d'une cause liée au sida.⁴⁸

Objectif 7 : Assurer un environnement durable

Les femmes rurales et les ressources naturelles

La dégradation de l'environnement a un impact important sur les ressources naturelles, dont les femmes rurales dépendent pour assurer leurs moyens d'existence. A titre d'exemple, les faits montrent que les femmes bénéficiant de moins d'options au niveau professionnel et d'une moindre mobilité, ont tendance à dépendre de manière plus importante des forêts que les hommes. La réduction de la qualité et de la disponibilité des terres, du gibier, des forêts et des ressources génétiques et aquatiques augmente le fardeau du temps de travail des femmes rurales, réduit leurs capacités à faire face aux chocs et aux changements climatiques, a un impact négatif sur les lieux où elles vivent et provoque des conflits, ce qui met du coup en péril la santé, l'éducation et les moyens d'existence de la population rurale. En outre, on a prouvé les liens de cause à effet entre l'inégalité des sexes et la dégradation de l'environnement. A titre d'exemple, l'inégalité des sexes et la déforestation étaient liés d'une manière causale dans plus de 100 pays entre 1990 et 2010.⁴⁹

Femmes, politique et durabilité environnementale

Les recherches montrent que les femmes se préoccupent davantage de l'environnement, appuient des politiques qui sont plus bénéfiques à l'environnement et ont tendance à voter pour les dirigeants qui attachent de l'importance à l'environnement. Les données factuelles recueillies dans 25 pays développés et en développement indiquent que les pays caractérisés par une représentation parlementaire des femmes plus élevée ont une probabilité plus importante de préserver des

zones protégées. Une étude réalisée dans 130 pays montre que les femmes sont plus enclines à ratifier les traités environnementaux internationaux.⁵⁰

La présence des femmes est importante, mais la nature de leur participation est également cruciale

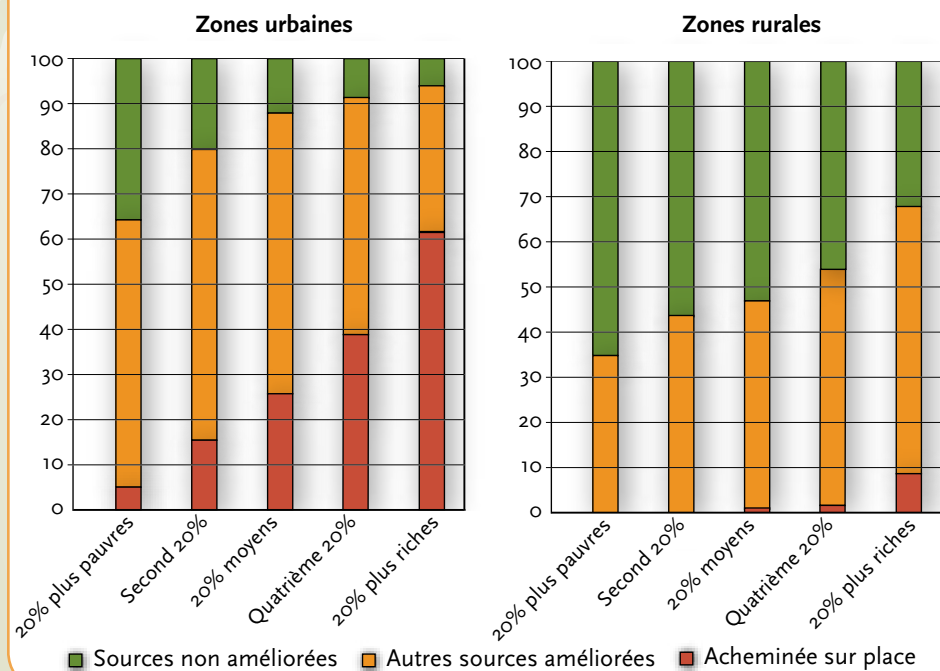
Si l'implication des femmes a conduit à une meilleure gestion environnementale au niveau local, leur simple présence au sein des institutions n'est pas suffisante pour surmonter les disparités profondément enracinées. Des changements institutionnels et la flexibilité sont nécessaires pour assurer que les femmes puissent participer effectivement à la prise de décisions. Une étude récemment publiée sur les institutions forestières communautaires en Inde et au Népal a montré que le poids proportionnel des femmes au sein des comités de gestion des forêts a un impact sur l'efficacité de leur participation. Plus on compte de femmes au sein du comité de gestion, plus grande est la probabilité qu'elles participeront aux réunions du





Graphique 13

Pourcentage de la population utilisant différentes sources d'eau par quintile de richesse (zones urbaines et rurales), en Afrique subsaharienne, 2004/2009



Source : Nations Unies, 2011.⁵¹



comité, s'exprimeront et siègeront au sein de son bureau.⁵²

Les écarts au niveau de l'accès à des sources d'eau améliorées demeurent significatifs entre les régions urbaines et rurales

Dans les régions urbaines, les niveaux d'accès à des services d'eau et d'assainissement améliorés sont généralement élevés et supérieurs à l'objectif des OMD. A l'inverse, les populations rurales pauvres demeurent confrontées à d'énormes défis pour ce qui est d'accéder à l'eau potable propre. La couverture des zones rurales est en retard par rapport aux zones urbaines dans toutes les régions (Graphique 13). En 2008, on estime que 141 millions de personnes vivant dans des zones urbaines et 743 millions de personnes vivant dans des zones rurales ont dépendu des sources non améliorées

d'eau potable. Un habitant de taudis urbain en Afrique subsaharienne a une probabilité 1,8 fois plus importante d'utiliser une source d'eau potable améliorée qu'une personne vivant dans une zone rurale.⁵³

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Une étude récente de 23 membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE indique qu'en 2007-2008, les donateurs bilatéraux se sont engagés à verser 4,6 milliards de dollars E.U. en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les secteurs économiques et productifs (y compris l'agriculture).⁵⁴ Cela représente un cinquième du montant total de leur aide dans ces secteurs.⁵⁵ 42 pour cent de l'aide en faveur de l'égalité des sexes dans les secteurs productifs étaient affectés à l'agriculture et au développement rural.⁵⁶

Si les donateurs reconnaissent de plus en plus les contributions importantes des femmes rurales pour ce qui est d'éradiquer la pauvreté et la faim et de favoriser le bien-être général des foyers et communautés ruraux, on est toujours confronté à un manque de données concernant l'impact réel de l'aide sur l'autonomisation des femmes rurales et l'égalité des sexes. Les progrès réalisés vers de tels objectifs se sont souvent traduits par un contrôle et des indicateurs d'évaluation qui évaluent les « progrès » sur la base du nombre de femmes rurales participant à des interventions particulières plutôt que sur la qualité de ces interventions et leurs impacts généraux sur les femmes rurales. Il y a un besoin urgent d'investir sur les femmes rurales et de mettre au point des systèmes de mesure plus globaux et nuancés ainsi que des systèmes de mesure connexes en vue d'évaluer les différents impacts des politiques et programmes de développement agricole et rural, ainsi

que des allocations d'aide versées, sur les femmes et les hommes ruraux.

Le défi des données et leurs implications pour les objectifs de développement futurs

Certains indicateurs ne tiennent pas compte des questions de genre, et ceux qui le font ne tiennent pas nécessairement compte des disparités entre zones rurales et urbaines

Dans une large mesure, les OMD contrôlent les progrès généraux, fournissant à la communauté mondiale et aux pays individuels des informations utiles à des fins d'élaboration des politiques et de planification. Bien que les directives en matière d'OMD suggèrent que tous les indicateurs doivent être ventilés par sexe et zones rurales/urbaines, cela n'est fait qu'occasionnellement en raison de la nature des indicateurs eux-mêmes, des faibles capacités et des systèmes de données médiocres, ou bien du manque d'intérêt. Certains indicateurs – par exemple, ceux concernant l'OMD 2 (Assurer l'éducation primaire pour tous) et l'OMD 3 (Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) – sont ventilés par sexe. L'OMD 5 (Améliorer la santé maternelle) se focalise spécifiquement sur les femmes. D'autres – l'OMD 7, par exemple (Préserver l'environnement) sont difficiles à ventiler par sexe. Toutefois, même lorsque les données sont ventilées par sexe, elles le sont rarement par zones urbaines et rurales. En outre, la dynamique rurale et le rôle des femmes exigent parfois des types d'indicateurs différents pour caractériser et contrôler les progrès que ceux utilisés en général. A titre d'exemple, les données utilisées pour refléter le fait que les femmes exercent plusieurs métiers et des travaux saisonniers sont particulièrement difficiles à obtenir par le biais des systèmes existants. Globalement, à quelques exceptions près, les indicateurs

des OMD fournissent une base plutôt limitée pour mesurer les progrès réalisés en faveur des femmes et des hommes ruraux et urbains et identifier et faire face aux disparités spécifiques.

De indicateurs améliorés sont nécessaires pour contrôler les progrès accomplis au niveau de la vie des femmes rurales⁵⁷

Alors que nous travaillons à réaliser les OMD et à nous orienter vers la mise en place d'objectifs nouveaux et améliorés, il convient d'observer un certain nombre de domaines si nous voulons comprendre dans toutes leurs dimensions les opportunités et les contraintes qui caractérisent la vie des femmes rurales, et pour suivre, de manière appropriée et efficace, les progrès accomplis en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes. Les indicateurs et les données recueillis *doivent être ventilés, au minimum, par sexe et zones rurales/urbaines*. Ces indicateurs pourraient inclure, de manière non exhaustive : OMD 1 : consommation alimentaire annuelle moyenne par habitant ; accès à l'emploi, y compris au secteur informel et à l'emploi indépendant agricole ; l'accès aux actifs productifs et aux services financiers (par exemple, terre, crédit, services de vulgarisation, technologie agricole) ; accès à la sécurité sociale et filets de sécurité ; OMD 2 : pourcentage d'orphelins par rapport aux non-orphelins (de 10 à 14 ans) allant à l'école ; OMD 3 : prévalence de la violence sexiste et connaissance sur/comportements par rapport à/perceptions de la violence sexiste ; participation aux institutions ; MDG 6 : proportion des personnes vivant avec le VIH qui reçoivent un traitement antirétroviral par rapport à ceux qui ont besoin d'un traitement ; accès à d'autres services sanitaires (à savoir, traitement contre le paludisme/la tuberculose) ; et OMD 8 : impact de l'aide à l'agriculture et au développement rural et du commerce/de la dette sur l'autonomisation des femmes rurales et l'égalité des sexes.

Notes

1. PNUD. 2011. *Rapport sur le développement humain. Durabilité et équité : un avenir meilleur pour tous*. p. 58. New York. (http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2011_EN_Complete.pdf)
2. UNIFEM (aujourd'hui ONU Femmes). 2009. *Le progrès des femmes dans le monde. Qui répond aux femmes ? Égalité des sexes et responsabilité*. p. 36. (http://www.unifem.org/progress/2008/media/POWVo8_Report_Full_Text.pdf)
3. FAO. 2011. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011 (SOFA)*. p. 17. Rome. (<http://www.fao.org/docrep/013/i2050e/i2050e.pdf>) Source principale : OIT. 2009. *Indicateurs clés du marché du travail*, sixième édition. Genève, Suisse.
4. FAO. 2011. *Ibid.* pp. 16-17.
5. FAO, FIDA, OIT. 2010. *Note d'orientation sur l'égalité femmes-hommes et l'emploi rural #3. L'entreprenariat des femmes en milieu rural est une « bonne affaire » !* (<http://www.fao.org/docrep/013/i2008e/i2008e03.pdf>)
6. FAO. 2011. *Op. cit.* p. 5.
7. FAO. 2011. *Ibid.* pp. 125-131 (Annexe statistique, Tableau A6).
8. FAO. 2010. *Base de données sur le genre et le droit à la terre*. (<http://www.fao.org/gender/landrights>)
9. FAO. 2011. *Op. cit.* p. 23.
10. FAO. 2011. *Ibid.* (Voir Chapitre 3. *Le fossé hommes-femmes dans le secteur agricole : faits et chiffres*, pp. 23-38.)
11. FAO. 2011. *Ibid.* p. 33.
12. FAO. 2011. *Ibid.* p. 9.





13. Nations Unies. 2011. *Le Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement* indique en page 67 : « Comme aucune convention n'a été établie pour la classification des pays en « développé » ou « en développement » dans le système des Nations Unies, cette distinction est faite uniquement pour les besoins de l'analyse statistique. » (http://www.un.org/fr/millenniumgoals/pdf/report_2011.pdf)
14. Nations Unies. 2010. *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement*. pp. 13 -14. New York. (<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/pdf/report2010.pdf>)
15. The Chicago Council on Global Affairs. 2011. *Girls Grow: A vital force in rural economies*. (http://www.thechicagocouncil.org/UserFiles/File/GlobalAgDevelopment/Report/GirlsGrowReportFinal_v9.pdf)
16. Nations Unies. 2010. *Op. cit.* p. 18
17. Banque mondiale. 2012. *Rapport sur le développement dans le monde 2012 : égalité des genres et développement*. Washington DC. (<http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2012/Resources/7778105-1299699968583/7786210-1315936222006/Complete-Report.pdf>)
18. Banque mondiale. *Ibid.* p. 112.
19. FAO, FIDA, OIT. 2010. *FAO-OIT-FIDA note d'orientation sur l'égalité femme-homme et l'emploi rural #2*, 2010 : *Investir dans les compétences pour l'autonomisation socio-économique des femmes en milieu rural*. (http://www.fao-ilo.org/fileadmin/user_upload/fao_ilo/pdf/02EducationAndSkills_WEB.pdf)
20. FAO, FIDA, OIT. 2010. *Ibid.*
21. FAO, FIDA, OIT. 2010. *Ibid.*
22. Nations Unies. 2009. *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement*. p. 20. (http://www.un.org/millenniumgoals/pdf/MDG_Report_2009_ENG.pdf)
23. FAO. 2011. *Op. cit.* p. 18.
24. FAO, FIDA, OIT. 2010. *Note d'orientation sur l'égalité femmes-hommes et l'emploi rural #4. Développement de la chaîne de valeur agricole : menace ou opportunité pour les femmes ?* (<http://www.fao.org/docrep/013/i2008e/i2008e04.pdf>)
25. FAO. 2011. *Op. cit.* p. 20.
26. http://www.fao.org/economic/es-policybriefs/briefs-detail/en/?no_cache=1&uid=29511
27. FAO, FIDA, OIT. 2010. *Note d'orientation sur l'égalité femmes-hommes et l'emploi rural #1 : L'emploi rural équitable en matière de genre pour réduire la pauvreté et stimuler la croissance économique* (<http://www.fao.org/docrep/013/i2008e/i2008e01.pdf>)
28. Banque mondiale. 2012. *Op.cit.* p. 83.
29. PNUD. 2010. *The 2010 Women in Local Government Status Report*. (<http://www.undp.mn/publications/WomenInLocalGovernmentStatusReport2010.pdf>)
30. OMS. 2005. *WHO Multi-Country study on women's health and domestic violence against women*. Appendice statistique, Tableaux 2 (a) et 17. Genève (http://www.who.int/gender/violence/who_multicountry_study/en/)
31. Nations Unies. 2011. *Op. cit.* p.28.
32. *Fichier de données de l'Observatoire de santé mondiale de l'OMS*. (<http://apps.who.int/ghodata/>). Les données disponibles de l'OMS concernant la mortalité des enfants de moins de cinq ans dans les zones rurales et urbaines existent pour 46 pays en développement et pour différentes années entre 1999 et 2007.
33. Nations Unies. 2011. *Op. cit.* p. 25.
34. Nations Unies. 2011. *Ibid.* p. 26
35. Nations Unies. 2010. *Op. cit.* p. 32.
36. *Fichier de données de l'Observatoire de santé mondiale de l'OMS*. Jeu de données complet : 25 pays. Les pays sélectionnés à partir du graphique ci-dessus sont ceux qui sont de manière prédominante ruraux (60 pour cent et plus).
37. Nations Unies. 2010. *Op. cit.* p. 33.
38. ONUSIDA, UNICEF, OMS. 2011. *Rapport de situation sur la riposte mondiale au VIH/sida : Principaux faits sur l'épidémie mondiale de VIH* et les progrès enregistrés vers un accès universel. p. 19. Genève. (http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/unaidspublication/2011/20111130-UA_Report_en.pdf)
39. ONUSIDA. *Securing the future today : Synthesis of Strategic Information on HIV and Young People*. p.2. Genève. (http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/unaidspublication/2011/20110727-JC2112_Synthesis_report_en.pdf)
40. Nations Unies. 2011. *Op. cit.* p. 38
41. Nations Unies. 2011. *Ibid.* pp. 32, 39.
42. *Fichier de données de l'Observatoire de santé mondiale de l'OMS*. Les données ont été relevées entre 2003 et 2007.
43. ONUSIDA, UNICEF, OMS. 2011. *Op. cit.* pp. 96, 98, 102.
44. ONUSIDA, OMS. 2006. *Elargissement de l'accès au traitement antirétroviral dans le monde : rapport sur l'initiative 3 millions d'ici 2005 et au-delà*. pp. 23, 33. Genève. (http://www.who.int/hiv/fullreport_en_highres.pdf)
45. ONUSIDA, FNUAP, UNIFEM. 2004. *Women and HIV/AIDS : Confronting the Crisis*. (http://www.unfpa.org/hiv/women/docs/women_aids.pdf)
46. FAO. 2005. *Evaluation de la sécurité alimentaire mondiale*. (<http://www.fao.org/docrep/meeting/009/j4968e/j4968e00.htm>)
47. <http://www.fao.org/hiv/aids/>
48. Philipose, Anadita. 2007. *HIV/AIDS, Gender and Food Security in Sub-Saharan Africa*. Cornell University.
49. PNUD. 2011. *Op. cit.* p. 75.
50. PNUD. 2011. *Ibid.* pp. 63-65.
51. Nations Unies. 2011. *Op. cit.* p. 54
52. PNUD. 2011. *Op. cit.* p. 65 (Box 3.4).
53. Nations Unies. 2011. *Ibid.* p. 54.
54. Les 11 secteurs productifs sont : gestion des finances publiques ; politique pour l'emploi ; transport et stockage ; communications ; énergie ; banque et affaires ; agriculture et développement rural ; industrie ; industrie minière, construction, tourisme ; commerce, développement urbain.
55. OCDE. 2011. *Aide à l'appui de l'autonomisation économique des femmes*. p.7. (<http://www.oecd.org/dataoecd/19/8/46864237.pdf>)
56. OCDE. 2011. *Ibid.* p.9.
57. Remarque : Ces domaines suggérés pour les indicateurs ont été établis au cours des recherches interactives entreprises avec les agences participantes des Nations Unies au cours de la préparation de cette fiche d'information. Un examen plus approfondi et des discussions officielles par les organisations membres des Nations Unies sont requis avant de finaliser une liste des indicateurs proposés.

